



Commission Régionale Féminine

SAISON 2021 / 2022

PROCÈS-VERBAL N°17

Réunion restreinte du : mardi 16 novembre 2021

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

CHAMPIONNAT

Régional 1

23385217 OSNY FC 1 / VAL D'EUROPE FC 1 du 23/10/2021

Lecture de la FMI et du rapport de l'arbitre officiel, la Commission enregistre le forfait non avisé de VAL D'EUROPE FC (1^{er} forfait).

23385171 PUC 1 / VAL D'EUROPE FC 1 du 04/09/2021 reporté au 11/11/2021

La Commission,
Pris connaissance du courriel de VAL D'EUROPE FC indiquant son forfait (arrivé hors délais – 11/11/2021)
Lecture de la FMI,
Enregistre le forfait non avisé de VAL d'EUROPE FC (2^{ème} forfait).

Seniors Fém. - FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

1^{er} Rappel

La feuille de match ci-dessous doit nous parvenir sous peine de match perdu par pénalité au club recevant après 2 rappels (art.44 du RSG de la LPIFF).

Régional 1 – 23385219 – VAL D'EUROPE FC 1 / ES 16^{ème} 1 du 06/11/2021

CHAMPIONNAT REGIONAL U18F**Informations générales :****Phase 1 :****Journée du 20/11/2021 :**

La Commission informe les clubs que la dernière journée de la phase 1 se déroule ce samedi 20/11/2021 ; par conséquent aucun report ne sera possible.

En cas d'indisponibilité d'un terrain, le match sera automatiquement inversé.

Elle invite les clubs à transmettre les feuilles de Match Informatique dans les meilleurs délais. En cas d'utilisation d'une feuille de match papier, le club recevant est invité à la faire parvenir par courriel au plus tard le lundi 22/11/2021 (competitions@paris-idf.fff.fr).

Phase 2 :

La Commission informe les clubs que la 1^{ère} journée de la phase 2 débutera le samedi 04/12/2021.

Elle transmet le calendrier général validé en début de saison.

Les poules et la planification des rencontres de la phase 2 seront disponibles le vendredi 26/11/2021.

La Commission invite les clubs engagés en phase 1 ne souhaitant pas poursuivre en phase 2 à le signaler avant le mercredi 24/11/2021.

Engagements en attente :

ENTENTE BEAUMONT MOURS – 581840

ATHIS MONS USO – 560615

La Commission prend note de la demande d'engagement des 2 clubs et les informe qu'un point sera fait le mercredi 24/11/2021 sur les engagements en phase 2.

A ce jour, il n'y a pas de places vacantes et pas suffisamment de nouvelles équipes afin de permettre la création d'une nouvelle poule.

Poule F**23386248 CERGY PONTOISE FC 1 /ENTENTE SANNOIS/SOISY du 13/11/2021**

Lecture de la feuille de match, la Commission enregistre le forfait non avisé de CERGY PONTOISE FC (1^{er} forfait).

CHAMPIONNAT REGIONAL U15F**Informations générales :****Phase 1 :****Journée du 20/11/2021 :**

La Commission informe les clubs que la dernière journée de la phase 1 se déroule ce samedi 20/11/2021 ; par conséquent aucun report ne sera possible.

En cas d'indisponibilité d'un terrain, le match sera automatiquement inversé.

Elle invite les clubs à transmettre les feuilles de Match Informatique dans les meilleurs délais. En cas d'utilisation d'une feuille de match papier, le club recevant est invité à la faire parvenir par courriel au plus tard le lundi 22/11/2021 (competitions@paris-idf.fff.fr).

Phase 2 :

La Commission informe les clubs que la 1^{ère} journée de la phase 2 débutera le samedi 04/12/2021.

Elle transmet le calendrier général validé en début de saison.

Les poules et la planification des rencontres de la phase 2 seront disponibles le vendredi 26/11/2021.

La Commission invite les clubs engagés en phase 1 ne souhaitant pas poursuivre en phase 2 à le signaler avant le mercredi 24/11/2021.

Engagement nouvelle équipe :

ATHIS MONS USO – 560815

Poule A**23386588 AS ORLY 1 / VITRY ES 1 du 20/11/2021**

Reprise de dossier.

La Commission,

Prend connaissance du refus de VITRY ES pour avancer le coup d'envoi à 11h00.

En l'absence de nouvelle proposition de l'AS ORLY, la Commission maintient le match comme prévu initialement et précise que les compétitions Régionales sont prioritaires sur celle de niveau départemental.

De plus, La Commission informe les 2 clubs qu'en cas d'indisponibilité du terrain, le club recevant doit le signaler au plus tard ce vendredi 19/11/2021 – 12h00.

S'agissant de la dernière journée de la phase 1, la rencontre sera automatiquement inversée sur les installations de VITRY ES.

23386587 : FLEURY FC 91 1 / BOURG LA REINE AS 1 du 20/11/2021

La Commission,

Pris connaissance de la demande de FLEURY 91 FC pour décaler le coup d'envoi du match à 18h00,

Considérant que cette demande se situe en dehors de la plage horaire autorisée (14h00 – 17h30),

Considérant qu'il s'agit de la dernière journée de la phase 1,

Par ces motifs,

Donne son accord pour un coup d'envoi à 18h00 sous réserve de l'accord de BOURG LA REINE AS,

A défaut le club de FLEURY FC 91 devra proposer un autre horaire pour ce match avec l'accord de son adversaire

En cas d'impossibilité d'accueillir ce match, il sera inversé sur les installations de BOURG LA REINE AS.

Poule D**23386505 : BOULOGNE BILLANCOURT AC 1 / MANTOIS 78 FC 1 du 20/11/2021**

La Commission,

Pris connaissance de la demande de l'AC BOULOGNE BILLANCOURT pour avancer le coup d'envoi du match à 13h00,

Considérant que cette demande se situe en dehors de la plage horaire autorisée (14h00 – 17h30),

Considérant qu'il s'agit de la dernière journée de la phase 1,

Par ces motifs,

Donne son accord pour un coup d'envoi à 13h00 sous réserve de l'accord de MANTOIS 78 FC,

A défaut le club de l'AC BOULOGNE BILLANCOURT devra proposer un autre horaire pour ce match avec l'accord de son adversaire

En cas d'impossibilité d'accueillir ce match, il sera inversé sur les installations de MANTOIS 78 FC.

Poule F**23386444 ENTENTE SANNOIS/SOISY 1 / CERGY PONTOISE FC 1 du 13/11/2021**

La Commission,

Pris connaissance du courriel de l'ENTENTE SANNOIS/SOISY indiquant qu'un problème informatique a empêché la finalisation de la FMI,

- Entérine le résultat suivant :

ENTENTE SANNOIS/SOISY = 0 but.

CERGY PONTOISE FC = 2 buts

- Demande aux 2 clubs si une feuille de match papier a été réalisée suite à ce problème.

U15F - FEUILLE DE MATCH MANQUANTE
--

1^{er} Rappel

Les feuilles de match ci-dessous doivent nous parvenir sous peine de match perdu par pénalité au club recevant après 2 rappels (art.44 du RSG de la LPIFF).

Poule B - 23386557 RED STAR FC 1 / SEVRAN FC 1 du 13/11/2021

Poule F – 23386446 BLANC MESNIL S.F. / MONTMORENCY du 13/11/2021